Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 035-213501158-20251212-D23DSJVAP_DE25-DE

Direction Sport, Jeunesse, Vie Associative et Participative - LL

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2025

(ordre du jour du 5 décembre 2025)

NOUVEAU TARIF HALLE DE TENNIS

Rapporteuse : Emilie MASSON

Selon la note de cadrage budgétaire, il est proposé d'augmenter les tarifs des équipements sportifs pour l'année 2026 d'environ 1%. Les propositions de tarif sont jointes en annexe.

Il vous est également proposé des ajustements de la grille au niveau de la Halle de Tennis avec la modification d'un tarif et la suppression d'un tarif.

L'explication pour la modification du tarif est la suivante : lorsqu'on réserve un gymnase (type Paron), l'association paie 71,50 € l'heure année. Au niveau de la Halle de Tennis, l'équipement est divisé en deux (2 courts) et si l'association réserve les deux courts, elle paie 143 €. La proposition est de mettre la halle de tennis dans sa globalité au même tarif qu'un gymnase, soit 71,50 € pour 2025 et une proposition pour 2026 à 72 €. Et de diviser le montant si une structure réserve un seul court, 36 € pour 2026 (proposition).

L'explication pour la suppression d'un des deux tarifs pour les associations corporatives est la suivante : nous avons deux tarifs (bleu et blanc) en fonction des créneaux réservés dans la semaine. L'objectif de ces deux tarifs est d'orienter les réservations des clubs corporatifs vers des créneaux les moins utilisés et donc les moins chers. Mais, on remarque que cela se fait naturellement depuis plusieurs années et qu'il y a un même des échanges entre les structures pour l'attribution. On propose donc de supprimer le tarif bleu et de ne garder qu'un tarif sur l'ensemble des créneaux.

Nouveaux services	Tarifs à compter du 1er janvier 2026
Sport	
Halle de tennis	1 court : 36 €/l'heure La totalité de la halle de Tennis (soit 2 courts : 72 €/l'heure
Associations Corporatives et organismes divers	Tarif : 165 €/ l'heure sur tous les créneaux de la semaine.

Après avis favorable unanime de la Commission Sports, Jeunesse, Vie étudiante réunie le 25 novembre 2025, il vous est proposé de valider les nouveaux tarifs 2026.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères

Le Maire de Fougères

MAIRIE DE FOUGERES (ILLE ET VILAINE)

Louis FEUVRIER

Signé électroniquement par : Louis FEUVRIER